

Compte –rendu comité de pilotage du 9 avril 2015

Réforme des rythmes scolaires

BILAN

Absents excusés :

Mme BELZON, Inspectrice de circonscription Brest Nord

Mme LERHMAN, conseillère technique CAF

Monsieur LEROUX, directeur de l'école Sainte Thérèse

Association Les Flamboyants

Présents :

Monsieur OGOR, Maire

Madame Isabelle NEDELEC, adjointe à aux affaires scolaires

Monsieur FRIQUET, Conseiller Education nationale

Madame Le SEACH, directrice de l'école maternelle Chateaubriand

Monsieur BARS, conseiller technique DDCS (direction départementale de la cohésion sociale)

Monsieur NAJA, directeur du groupe scolaire Pauline Kergomard

Monsieur Demeure, membre conseil d'école Pauline Kergomard

Madame VALDENAVE SCHMITT, membre conseil d'école Pauline Kergomard

Madame TANGUY, membre conseil d'école Pauline Kergomard

Monsieur TY COZ , directeur de l'école élémentaire Chateaubriand

Membres du Conseil D'école des écoles maternelle et élémentaire Chateaubriand

Monsieur Patrick Piriou, président LA CLE

Monsieur MENEZ , président EMDG

Association Parents d'élèves Chateaubriand

Mme ROUE, responsable secteur jeunesse Guilthèque

Mme CREN, responsable service restauration Pauline Kergomard

Mme BLEUNVEN, responsable accueil périscolaire Chateaubriand

Monsieur MILIN, responsable accueil périscolaire Kergomard

Mme CAILLON, responsable service scolaire

Mme BOISNEAU, coordinatrice Enfance

Mme FAUDEIL, pilotage Projet mise en place des nouveaux rythmes scolaires

.....

- **Présentation du bilan :**

Un diaporama présente le bilan de septembre à fin mars. Il balaie l'ensemble des services périscolaires (garderie du matin et du soir, pause méridienne, récré-goûter). Sont détaillées également les actions de communication à destination des parents depuis le début de l'année. (voir diaporama de bilan)

- **Sondage APE Chateaubriand :**

L'association des parents d'élèves de Chateaubriand a mis en place un questionnaire auprès des parents : ils ont reçu beaucoup de réponses. Les retours concernant le temps de récré-goûter et les animations de la pause méridienne sont globalement positifs. Ci-joint le sondage dans son ensemble.

I Le récré-goûter

- **Récré-goûter : déroulement**

- Élémentaire : 54% de parents sont satisfaits, 28% ne sont pas satisfaits et 18% ne se prononcent pas
- Maternelle : 56% sont satisfaits, 27% ne sont pas satisfaits et 17% ne se prononcent pas
- sur les 50 motifs de non satisfaction : la majorité déplore la non mise en place des TAP

- **Récré-goûter : satisfaction collation élémentaire**

- Élémentaire : 52% des parents sont satisfaits, 33% ne sont pas satisfaits, 15% ne se prononcent pas
- Maternelle : 64% des parents sont satisfaits, 22% ne sont pas satisfaits, 14% ne se prononcent pas
- sur les 48 motifs de non satisfaction : 27 pointent la quantité insuffisante du goûter (les quantités servies et les normes requises sont détaillées dans le diaporama)

- **Récré-goûter : Communication**

- Élémentaire : 59% des parents estiment être mal informés, 32% estiment qu'ils sont bien informés et 9% ne se prononcent pas
- Maternelle : 59% des parents estiment être mal informés, 36% estiment qu'ils sont bien informés et 5% ne se prononcent pas

Est pointé du doigt le manque d'information sur :

- la composition du goûter : une information va être mise en place comme pour les menus sachant que certains changements pourront être opérés au sein des goûters en fonction des arrivages etc...

Pour information : les menus des goûters sont communiqués de la même façon que les menus de la cantine depuis la rentrée des vacances de Printemps

II La Pause méridienne :

➤ Pause méridienne : Déroulement

- Elémentaire : 67% des parents sont satisfaits du déroulement, 15% ne sont pas satisfaits, 18 % ne se prononcent pas.
- Maternelle : 59% des parents sont satisfaits du déroulement, 17% ne sont pas satisfaits, 24% ne se prononcent pas.
- le principal motif de non satisfaction est la longueur de la pause méridienne

➤ Pause méridienne : Information

- Elémentaire : 36% des parents sont satisfaits de la communication, 54% ne sont pas satisfaits, 10 % ne se prononcent pas.
- Maternelle : 68% des parents sont satisfaits du déroulement, 27% ne sont pas satisfaits, 7% ne se prononcent pas.

Le manque d'information est donc mis en avant : un effort a pourtant été fait à ce niveau (voir les actions de communication faites tout au long de l'année détaillée dans le diaporama)

Pour information : une nouvelle plaquette d'information va être distribuée dans les cahiers dans les prochains jours.

Concernant les inscriptions sur les animations de la pause méridienne : il n'y a plus d'inscriptions en amont des ateliers. En effet les groupes bénéficiant des APC fluctuent beaucoup notamment sur le groupe scolaire Pauline Kergomard.

Les ateliers sont proposés aux enfants durant le temps de cantine ou durant l'appel. Certains parents craignent que les enfants n'aient pas une information suffisante pour choisir leur atelier. Les services prennent en compte la remarque et réfléchissent à faire passer au mieux l'information.

• **Bilan des partenaires présents**

Les partenaires associatifs ou autres sont invités à dresser un bilan de leur intervention sur la pause méridienne.

L'Agora : bilan positif avec une volonté de continuer. Vincent Broudin souligne les quelques difficultés au démarrage ou les soucis techniques et réajustements nécessaires. Une réunion avec les équipes qui

interviennent sur la pause méridienne en amont serait intéressante. Il précise qu'on peut remarquer parfois un essoufflement des bénévoles ce qui est souligné nationalement.

Il est demandé de prévoir un temps de réunion avec les intervenants bénévoles et les équipes d'animation en amont. Cela sera mis en place.

Monsieur BARS de la DDCCS précise que la présence d'un animateur avec un bénévole permettrait de réunir les conditions pour un bon fonctionnement. Les bénévoles peuvent être pris en compte dans le taux d'encadrement.

Il précise qu'au vue du nombre d'enfants accueillis et le nombre d'animateurs, il serait intéressant d'intégrer le récré-goûter dans l'ALSH et solliciter ainsi l'aide financière de la CAF. L'étude a été menée mais des difficultés de recrutement et de coût financier font que cette option n'a pas été choisie par la Commune, mais cela pourra être envisagé dans l'avenir.

Ecole de musique : le retour est positif et d'autres animations vont être mises en place avec la découverte du violon pour les plus petits.

Guilhègue : création d'un kamishibai (théâtre japonais) avec création d'une histoire a eu lieu. Le bilan est également positif.

Les parents d'élèves souhaiteraient encore une fois avoir plus d'information sur les ateliers proposés afin d'en discuter avec les enfants.

Monsieur Ty Coz souhaite qu'une inscription soit mise en place pour le temps de prise en charge des enfants entre midi et midi trente le mercredi. En effet, il souligne les difficultés de savoir quels enfants partent ou restent. A voir comment une organisation peut être mise en place, à priori cette difficulté n'est rencontrée que sur l'école Chateaubriand.

Le bilan de la mise en place des nouveaux rythmes est mitigé : pas plus de fatigue pour certains, a priori les enfants sont plus énervés le jeudi sur une école.

Au niveau de la fréquentation du mercredi, peu d'absentéisme.

Monsieur Friquet précise que l'an passé sur Brest les enseignants ont constaté une journée du jeudi plus difficile mais pas de retour similaire cette année.

Les parents présents font remarquer que les enfants sont effectivement plus fatigués.

Il est demandé si la commune envisage de revoir les tarifs et de faire payer le récré-goûter. Effectivement une réflexion est entamée sur l'ensemble des tarifs notamment avec l'éventuelle création d'un forfait intégrant le temps de récré-goûter et de garderie.

Concernant la prise en charge des enfants le mercredi vers les Flamboyants, il n'y a pas de difficultés particulières. Cependant certains précisent que par temps pluvieux les plus petits ne sont pas acheminés en minibus et restent mouillés. Cela sera signalé.

Concernant le PEDT, ce projet soumis au groupe d'appui technique (DASEN, CAF, DDCCS) n' a pas apporté de remarque particulière sur le fonds. Il doit être renvoyé pour le 15 juin. Monsieur BARS précise qu'il nécessite un arrêté et que le mieux serait de le faire le plus rapidement. Le PEDT doit être soumis à l'avis des conseils d'école. Cet avis ne liant pas la commune. Après s'être rapproché de la DASEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale) , il avait été demandé si il était possible que ce COPIL tienne lieu de conseil d'école. Les directeurs ont été sollicités en ce sens.

Les conseils d'école de la maternelle et élémentaire Chateaubriand rendent un avis favorable. Le conseil d'école de Pauline kergomard rendra son avis après les vacances de Printemps (un conseil d'école est prévu le 19 mai prochain).

Il est rappelé que le projet de PEDT garde la philosophie du premier projet présenté en COPIL d'avril 2014 et le projet présenté a intégré l'existant. Le PEDT n'est pas figé car il pourra faire l'objet d'avenant s.

Dès que l'avis des membres du Conseil d'école de Pauline kergomard sera donné, le PEDT sera renvoyé aux partenaires pour signature.

Il est précisé que les conseils d'école rendent un simple avis et que le PEDT est soumis à la signature à minima de la Préfecture, de la DASEN et de la DDCS. La CAF signera également ce PEDT.